



Projet Social de Territoire



**PLATEAU
NORD**



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO.....	5
LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?.....	6
LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE.....	7
DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE.....	9
Analyse quantitative - Synthèse du portrait social de territoire.....	10
Analyse qualitative - Portrait social de territoire.....	16
PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS.....	17
LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	23





Le PST : déclinaison locale du Projet Métropolitain des Solidarités

Le Projet Métropolitain des Solidarités constitue le document stratégique commun aux politiques publiques de solidarités de la Métropole de Lyon. Il définit les chantiers prioritaires transversaux à mener sur les cinq prochaines années. Il offre le cadre de gouvernance entre la Métropole, ses partenaires et les personnes concernées.

Le Projet Métropolitain des Solidarités est décliné territorialement par **9 Projets Sociaux de Territoire (PST)** à l'échelle de chaque Conférence Territoriale des Maires. Les Projets Sociaux de Territoire priorisent les actions **selon les besoins du territoire** et font vivre le **partenariat local**.

C'est dans le cadre du premier Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022, adopté le 6 novembre 2017, qu'avait été initiée l'élaboration d'un Projet Social de Territoire sur le territoire Plateau Nord. Ce dernier est marqué par des partenariats structurés, fondés notamment sur des liens historiques avec certains acteurs. Il s'agissait donc de s'appuyer sur ce contexte de partenariats solides, tout en veillant à approfondir les dynamiques existantes.

Le nouveau Projet Métropolitain des Solidarités pour la période 2023-2027 s'articule autour de **7 engagements** :

Le Projet Social de Territoire décline ainsi ces orientations à l'échelle locale. Dans cette perspective, un des temps forts de cette démarche a été la plénière des partenaires, qui a permis d'entretenir une dynamique entre les acteurs locaux et de soutenir les projets initiés sur le territoire. Les professionnels de la Métropole de Lyon se sont notamment investis dans la démarche engagée par la commune de Caluire-et-Cuire, mobilisant de multiples institutions au sujet de la préoccupation croissante autour des violences intra-familiales.

Le Projet Social de Territoire du Plateau Nord met en lumière les enjeux de fortes disparités, avec des difficultés concentrées sur certains secteurs. Ainsi, il convient de veiller à répondre à une diversité de besoins des usagers, tout en renforçant les interventions dans les zones sensibles où les situations sont les plus complexes. Cette spécificité a conduit à développer des initiatives d'aller vers afin de s'adapter au mieux aux situations locales.

Gérald Joannon, directeur du territoire Plateau Nord - Val de Saône

3 modes de faire :



Accueillir sans condition



Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées



Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels

4 thématiques d'action :



La Métropole de l'hospitalité



La Métropole du prendre soin



La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'émancipation

**Accéder au
Projet Métropolitain
des Solidarités**

[www.grandlyon.com/fileadmin/
user_upload/media/pdf/pa-ph/
pms_2023-2027.pdf](http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/pa-ph/pms_2023-2027.pdf)



LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Les Projets Sociaux de Territoire sont des démarches partenariales déclinant les orientations sociales et médico-sociales de la Métropole à l'échelle territoriale.

Les étapes de mise en place

En s'appuyant sur une observation chiffrée du territoire, partagée avec les partenaires locaux, un diagnostic social est d'abord réalisé pour faire apparaître les forces et les faiblesses de la situation sociale et médico-sociale du territoire et les thématiques saillantes propres au territoire. Le Projet Social de Territoire impulse alors une dynamique commune à travers l'identification et la coordination renforcée d'actions existantes ainsi que la co-construction de nouvelles actions, au service des habitantes et habitants du territoire.



Les objectifs

- Élaborer un **diagnostic partagé** de la situation sociale et médico-sociale du territoire
- Co-construire dans la durée un **plan d'action multi-partenarial**
- Animer et mettre en réseau les partenaires du territoire

LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



La démarche du Projet Social de Territoire du Plateau Nord a été initiée en juin 2019. Elle a débuté par une phase de diagnostic qui s'est déroulée durant les mois de juin et juillet 2019. Un diagnostic quantitatif au travers des données d'activité des équipes a tout d'abord été produit. Un diagnostic qualitatif a ensuite été réalisé sur la base des données territoriales disponibles et au travers de rencontres et d'enquêtes menées auprès des acteurs locaux

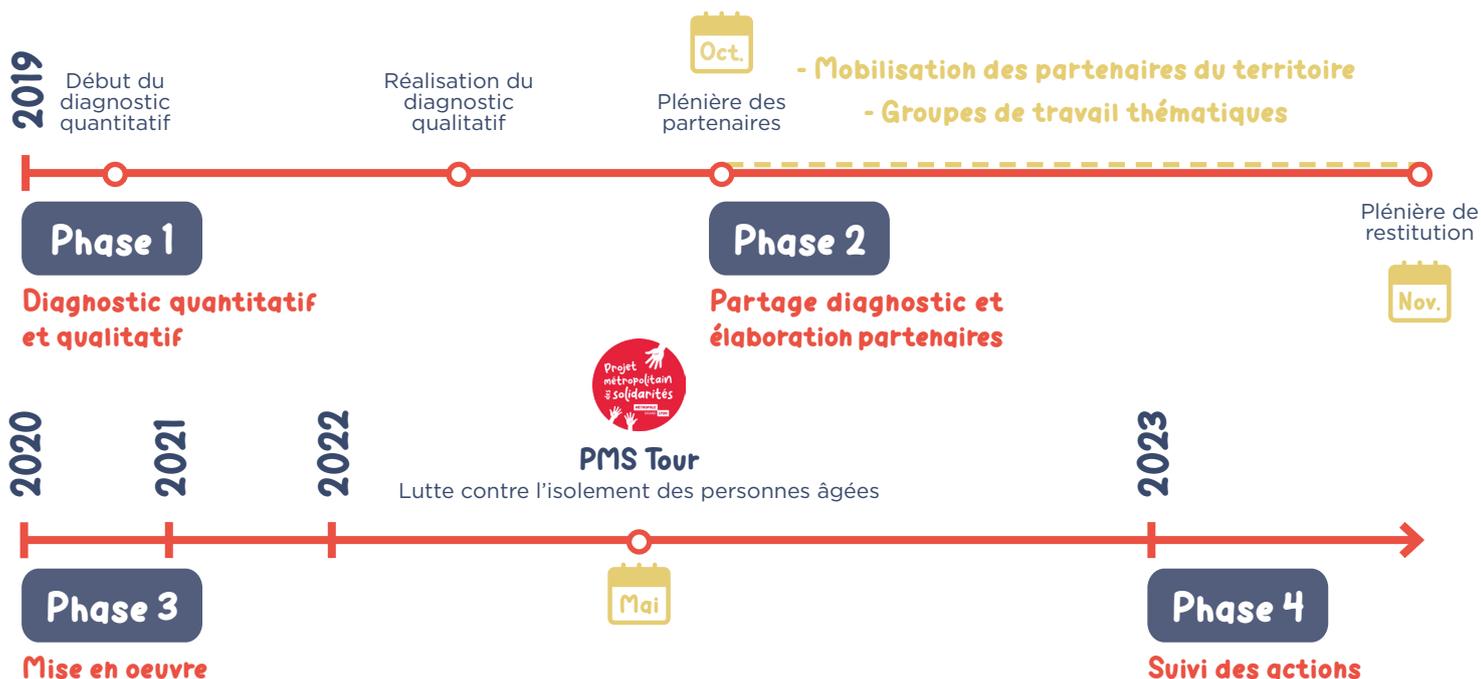
implantés sur le Plateau Nord. Le croisement de ces informations et la réflexion engagée dans les groupes de travail partenariaux ont permis de mettre en évidence les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du territoire.

Des problématiques saillantes et des enjeux ont été dégagés collégialement lors des rencontres plénières partenariales. Des propositions d'actions partenariales ont été ébauchées.

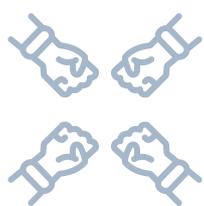
Conférence territoriale des maires (CTM) Plateau Nord



Calendrier de la démarche



Le Projet Social de Territoire en quelques chiffres



25

agents des Maisons de la Métropole de Lyon et **19 partenaires** mobilisés lors de la phase de diagnostic



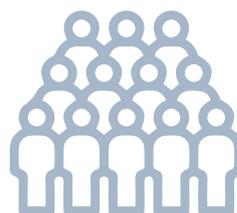
35

partenaires et agents des Maisons de la Métropole de Lyon mobilisés dans les **4 groupes de travail thématiques**



2

rencontres plénières partenariales



40

participantes et participants aux plénières partenariales

DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE

Analyses quantitative et qualitative



Synthèse du portrait Social du territoire

- Analyse quantitative



Attractivité du territoire

- La croissance démographique la plus faible de la métropole de Lyon
- Une croissance faible de l'emploi salarié privé et un recul dans l'industrie et le BTP
- Des prix de l'immobilier élevés et une situation immobilière hétérogène au sein de la CTM
- Un territoire plutôt résidentiel
- Une inadéquation entre l'offre de travail et les actifs de la CTM

□ Périmètre des CTM

Population 2018

□ Inférieur à 5 000

□ 5 000 à 10 000

□ 10 000 à 25 000

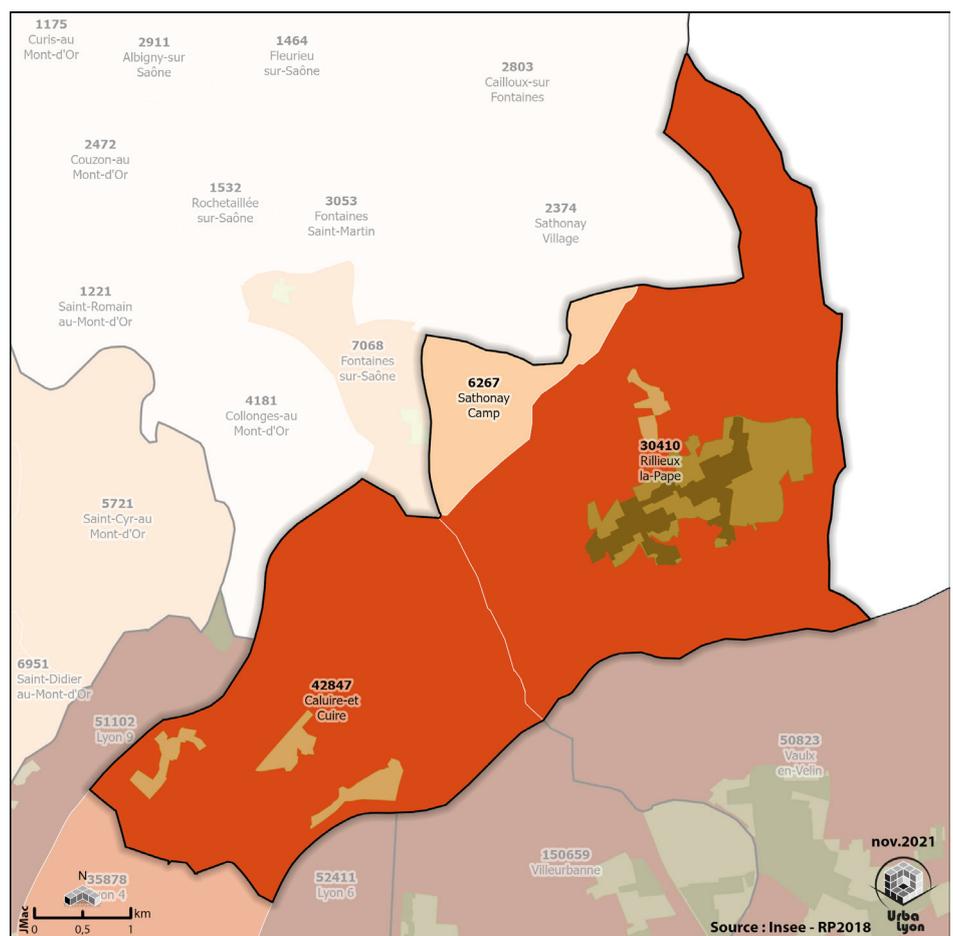
□ 25 000 à 50 000

□ Supérieur à 50 000

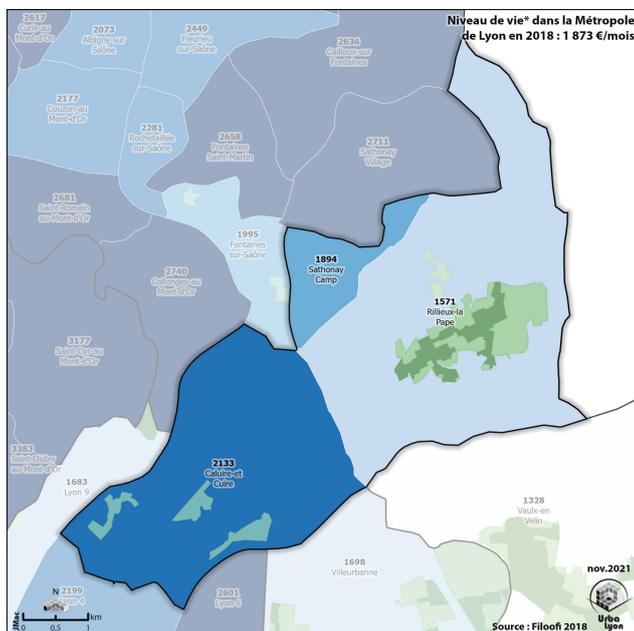
■ Quartier Politique de la Ville (QPV)
(décret du 30 décembre 2014)

■ Quartier de veille active (QVA)
(périmètre d'extension du QPV)

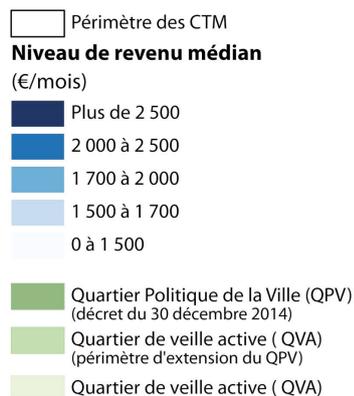
■ Quartier de veille active (QVA)



Niveau de vie en 2018 (26)



Niveau de vie* dans la Métropole de Lyon en 2018 : 1 873 €/mois



Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité

- Près d'un tiers de logements locatifs sociaux au sens de la loi SRU (31,9%)
- Plutôt des grands logements et la moitié de propriétaires
- Une offre de soins de ville dans la moyenne de la métropole lyonnaise
- Une offre d'accueil pour personnes en situation de handicap plutôt supérieure à la moyenne et à destination des personnes âgées à bas revenus
- Petite enfance : une offre en accueil collectif proche de la moyenne
- Cinq collèges publics dont deux classés en REP* et un classé en REP+





Autres données de contexte générales

Thématique	Indicateur	CTM	Métropole
Démographie	Part des 75 ans et +	10%	8%
	Part des 0-14 ans	20%	18%
Famille	Part des familles monoparentales	19,5%	17,9%
Modes de garde	Nombre de naissances 2013 - 2019	6 672	124 819
Logement	Pression de la demande de logement social 2020	7,9	9,5

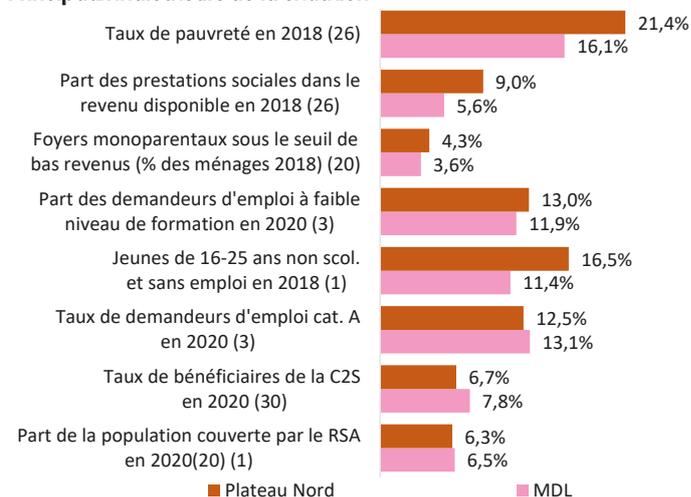
Source : Observatoire Métropolitain des Solidarités



Situation sociale et état de santé

- Une situation face à l'emploi plutôt meilleure qu'en moyenne dans la Métropole de Lyon
- Des indicateurs de difficultés à surveiller et la plupart des difficultés concentrées à Rillieux-la-Pape
- Une personne sur cinq vit dans un quartier prioritaire de la politique de la ville
- Des écarts de niveaux de vie importants
- Un état de santé dégradé à Rillieux-la-Pape, et meilleur à Caluire-et-Cuire

Principaux indicateurs de la situation



(1) Insee, recensement de la population 2018

(3) Pôle emploi au 31 décembre 2020

(20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020

(26) FiLoSoFi, 2018

(30) Chamts, 1^{er} janvier 2020





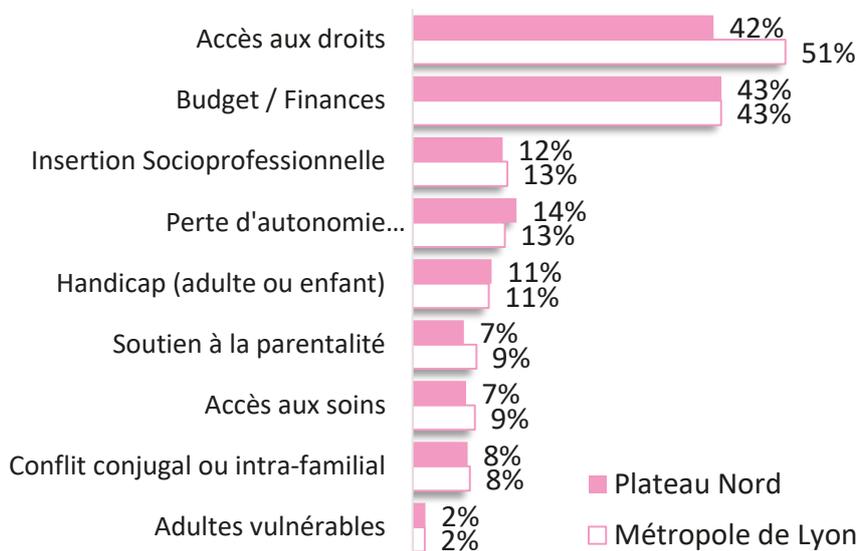
Zoom sur l'accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon

- Un recul des naissances, entamé sur les cinq dernières années, qui se poursuit
- Une offre d'accueil chez les assistantes maternelles dans la norme
- La protection de l'enfance, une situation propre à chaque commune
- Un faible recours à l'APA malgré une proportion de population âgée parmi les plus élevées de la métropole lyonnaise
- Les questions du budget et de l'accès aux droits plus fréquents dans le cadre des accompagnements sociaux

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Plateau Nord	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	3 976	55 000
dont nouveaux menages	41%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Accéder au portrait social du territoire complet par l'Agence d'urbanisme de Lyon

www.urbalyon.org/PortraitsTerritoireSolidarite2021



Accueil

- Nombre d'accueils physiques : **16 076** (2021)
- Nombre d'accueils téléphoniques : **40 566** (2021)
- Nombre de ménages reçus : **3 976** dont **1 646** nouveaux ménages (2019)

Aide sociale à l'enfance

- Enfants pris en charge au moins 1 fois : **558** (2021)
- Mesures administratives : **160** (2021)
- Mesures judiciaires : **416** (2021)

Mesures administratives : *Proposées sur décision du Président de la Métropole, pour prévenir les difficultés familiales soit en Assistance éducative à domicile (AEA), soit en accueil provisoire, avec l'accord et l'implication de la famille.*

Mesures judiciaires : *Déclenchées sur décision du magistrat (parquet des mineurs, juge pour enfant) pour protéger les enfants, soit en Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), soit en accueil (placement en établissement), avec ou sans l'accord de la famille.*

Actions pour l'enfance

- Aides financières (versées) : **1 305** (2021)
- Informations préoccupantes : **160** (2021)

Informations préoccupantes : *Tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou en risque de danger, et qu'il puisse avoir besoin d'aide.*

Protection maternelle et infantile

- Bilan de santé (Nombre d'enfants vus) : **1 123** (2021)

Personnes en situation de handicap

- PCH Adultes : **276** (2021)
- PCH Enfants : **34** (2021)
- AAH : **1 743** (2021)
- RQTH : **2 908** (2021)

PCH : *Prestation de compensation du handicap. Aide financière liée à certaines dépenses dues à la perte d'autonomie.*

AAH : *Allocation adulte handicapé. Aide financière pour assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources.*

RQTH : *Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Facilite l'accès à l'emploi*

Personnes âgées

- APA domicile : **958** (2021)

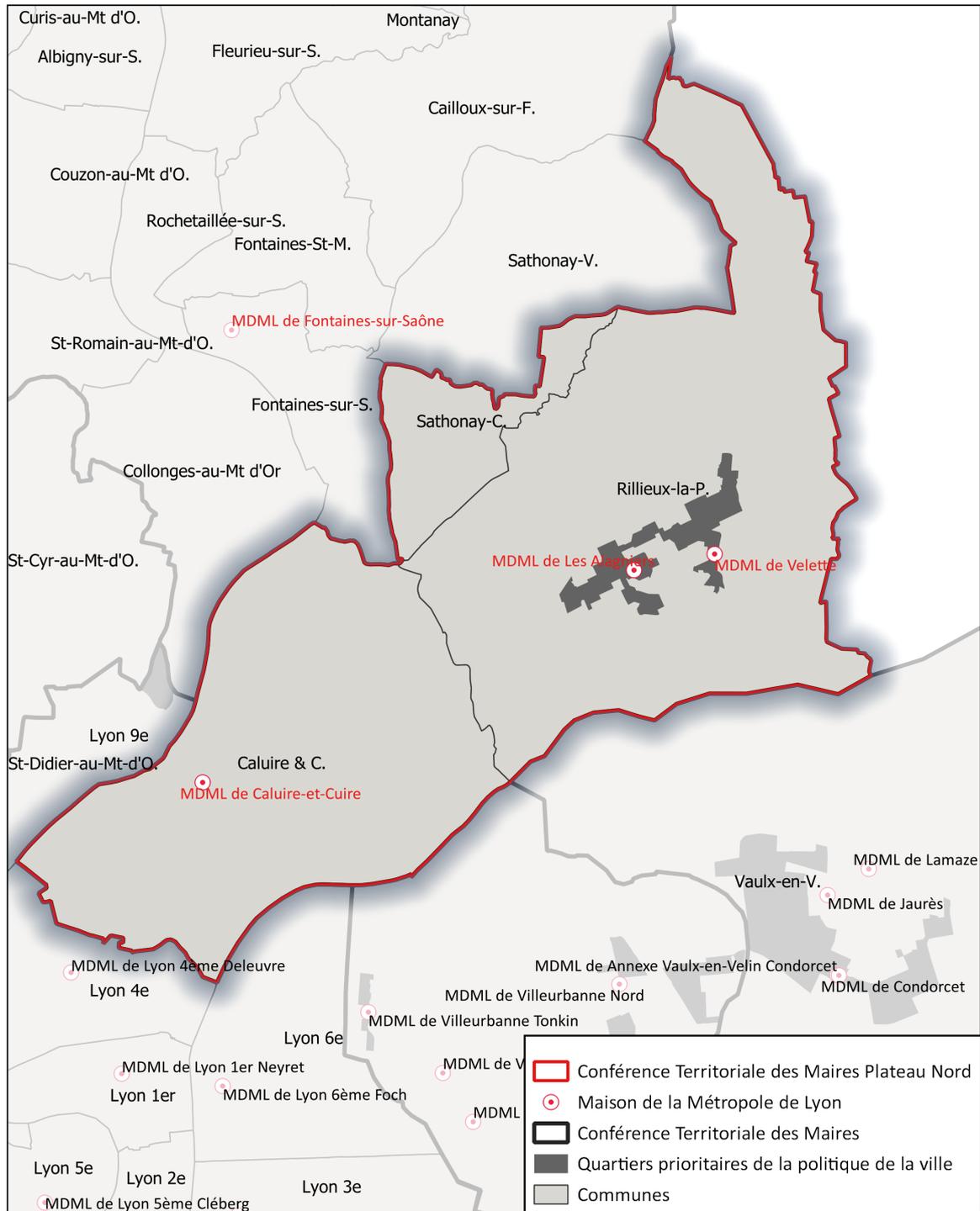
APA : *Allocation personnalisée d'autonomie L'APA domicile finance une partie des frais pour un maintien à domicile. L'APA en établissement, quant à elle, aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).*

Vulnérabilité

- Nombre de situations adultes vulnérables (nombre d'informations préoccupantes adultes vulnérables) : **70** (2019)



Les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) de la CTM Plateau Nord



MÉTROPOLE
GRAND LYON

Délégation Solidarités, Habitat, Education
Février 2023
Origine : Métropole de Lyon, 2023 - Droits réservés



Portrait social du territoire

- analyse qualitative

L'analyse croisée du territoire a été préalablement réalisée par les acteurs locaux et les professionnels des MDML lors d'entretiens thématiques (24 entretiens collectifs menés avec 25 professionnels de MDML et 19 partenaires) qui se sont déroulés en juin et juillet 2019 avec les acteurs locaux. Cette analyse croisée du territoire a ensuite été enrichie et approfondie par les partenaires du territoire lors de la plénière des partenaires du 16/10/2019.

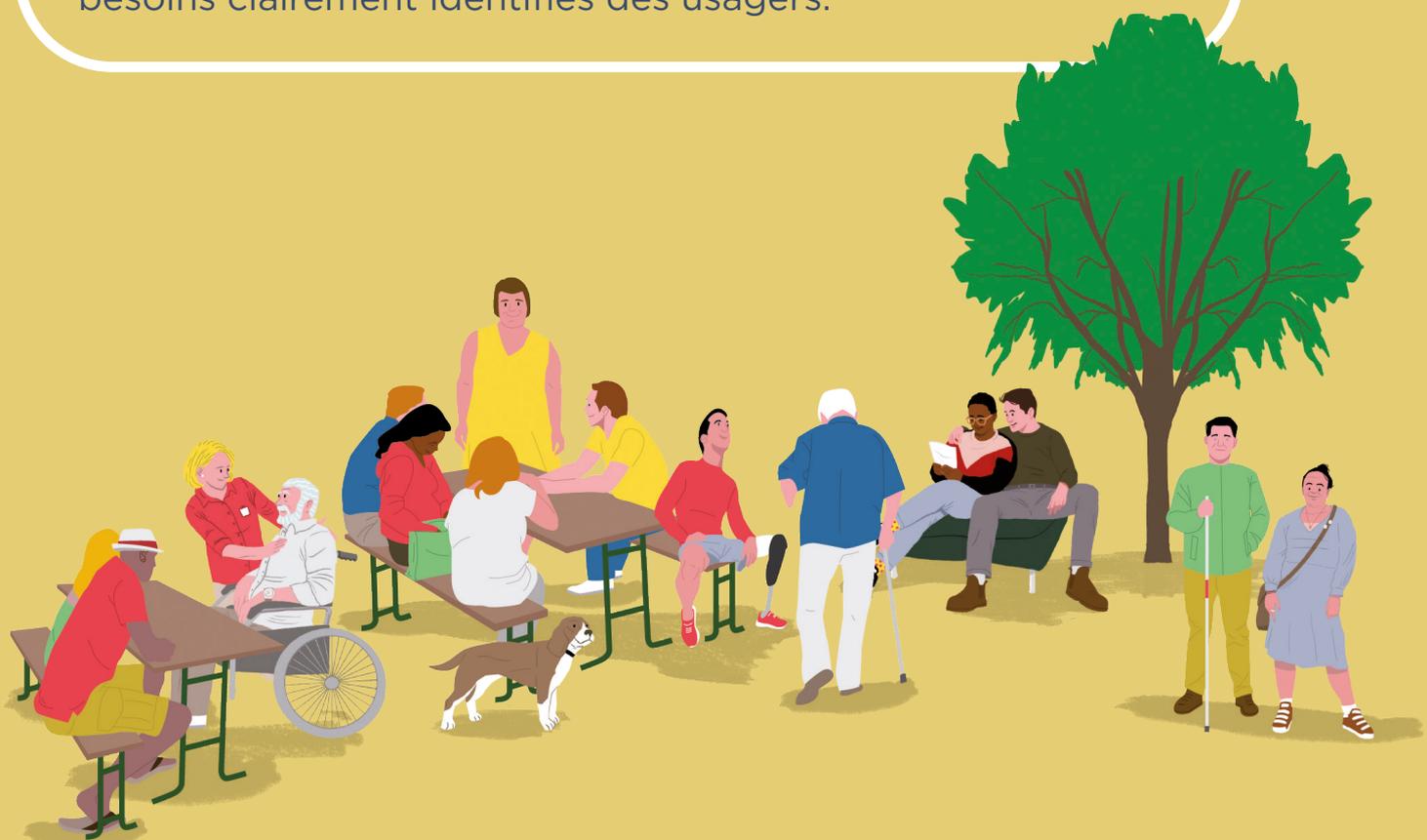
Atouts	Faiblesses
<p>Un territoire...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attractif et agréable à vivre en proche périphérie de Lyon • Bénéficiant d'une importante trame verte • Porté par une évolution démographique positive et une population jeune • Dynamique avec un tissu industriel riche et varié connaissant une évolution positive et offrant 19 000 emplois salariés privés • Doté de voies structurantes • lui permettant d'être bien relié à l'hyper-centre de Lyon et à Villeurbanne ainsi qu'aux territoires environnants • Doté de nombreux établissements scolaires et d'importants équipements sportifs et médico-sociaux ainsi que de santé 	<p>Un territoire...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fragmenté tant par l'existence de deux voies de chemin de fer divisant l'espace ainsi que par une faible mixité sociale • Souffrant de dessertes inter quartiers souvent difficiles à Caluire et Rillieux • Enregistrant des disparités sociales alimentées par des écarts de revenus considérables selon les communes et au sein même des communes de Caluire et Rillieux • Révélant une persistance de nombreux indicateurs de précarité économique et sociale concentrés à Rillieux • Offrant un parc de logements sociaux inégalement réparti et concentré sur la ville nouvelle de Rillieux • Vieillissant car présentant un indice de vieillissement (73) supérieur à la moyenne métropolitaine (63)
Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> • Des dynamiques partenariales favorisées par l'implantation d'une Maison de la Métropole de Lyon principale sur chacune des communes de Caluire et Rillieux et d'une Maison de la Métropole secondaire à Rillieux. • Présence d'un centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) au sein de la MDML principale de Rillieux et d'une équipe de prévention spécialisée métropolitaine à Rillieux. • Présence d'une équipe de prévention spécialisée associative à Caluire-et-Cuire. • Des projets partenariaux qui témoignent de la solidité des collaborations et de la volonté des acteurs locaux de travailler en proximité • Des actions des services des Maisons de la Métropole de Lyon qui actent d'une volonté d'« aller vers les usagers » mais également d'« aller vers les communes » notamment lorsqu'il s'agit de s'inscrire dans des démarches de reconquête des quartiers paupérisés. • D'importants dispositifs institutionnels : Actions et Projets « Politique de Ville », Parcours de réussite éducative, Cité éducative, Conseil local de Santé mentale, Conseil local de et de prévention de la délinquance, Conseil aux droits et devoirs des familles, Contrat local de santé etc... 	<ul style="list-style-type: none"> • Une absence persistante de mixité sociale alimentée par des disparités sociales inter quartiers et inter communes qui tendent à s'aggraver au fil des ans, et qui se sont aggravés suite à la pandémie Covid • Des populations en grande précarité souffrant d'un non recours aux droits • Des usagers des services sociaux présentant des problématiques variées et de plus en plus complexes à traiter (parentalité, décrochage scolaire, fracture numérique etc...)

PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS

L'analyse des indicateurs sociaux ainsi que les entretiens thématiques et les évaluations qualitatives réalisées avec les partenaires et en séances plénières nous ont amenés à identifier les problématiques saillantes liées au territoire et six principaux enjeux :

- Développer l'accès aux droits
- Développer l'accès aux soins (un accès à la santé mentale difficile)
- Lutter contre la fracture numérique
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Prévenir les violences intrafamiliales sur enfants en intervenant de façon anticipée auprès des familles
- Lutter contre l'isolement des personnes handicapées ou âgées

Les actions ci-dessous engagées et mises en œuvre de façon partenariale permettent d'apporter un début de réponse aux besoins clairement identifiés des usagers.





PROBLÉMATIQUE 1 :

Des inégalités sociales de santé et d'accès aux soins



Difficultés repérées

- Une proportion importante de bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (particulièrement au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville) qui interroge sur l'accès financier aux soins pour les publics en situation de précarité
- Un accès difficile à l'offre de soins en matière de santé mentale
- Une offre de médecine libérale et spécialiste un peu fragile (anticipation de départs à la retraite) mais en proximité de pôles de soins à Lyon
- Une offre en médecine spécialiste polarisée par l'infirmierie protestante et la polyclinique de Rillieux
- Un taux de bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) qui invite à s'interroger sur la bonne connaissance des dispositifs et aux aides par les habitants



Enjeux

- Renforcer la prévention dès le plus jeune âge
- Développer l'aller vers sur l'ensemble du territoire

Initiatives du territoire

- ✓ Un partenariat important qui se mobilise autour d'initiatives nombreuses
- ✓ Une offre de médecine libérale et spécialiste satisfaisante, bien qu'un peu fragile en raison de futurs départs à la retraite, mais en proximité de pôles de soins à Lyon
- ✓ Présence de deux Maisons de la Métropole de Lyon et d'un centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) métropolitain à Rillieux
- ✓ Présence d'une Maison de la Métropole de Lyon à Caluire
- ✓ Présence d'un Point Écoute Adultes à Caluire et Rillieux
- ✓ Un Atelier santé Ville (Rillieux)
- ✓ Un diagnostic local de santé sur Rillieux réalisé par l'Observatoire régional de santé (Rillieux)
- ✓ Formalisation en cours du Contrat local de santé de Rillieux (Rillieux)
- ✓ Un Conseil local de santé mentale (Rillieux et Caluire)
- ✓ Journées thématiques nationales (cancer du sein...) (Caluire)
- ✓ Création d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) à Caluire (80 professionnels de santé et sociaux-médicaux)
- ✓ Politique déployée en matière de développement durable et de santé environnementale (plan vélo, ferme urbaine, cuisine centrale, vois verte, ville 4 fleurs) (Caluire)
- ✓ Réponse à appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur des actions de prévention autour de l'alimentation, l'activité physique et la lutte contre la sédentarité (Caluire)

Chantiers priorités



Mise en place d'une Consultation Préventive en Puériculture à Caluire et Rillieux



PROBLÉMATIQUE 2 : Une proportion importante de mineurs et mineures en décrochage scolaire



Difficultés repérées

- Une proportion importante de mineurs et mineures en décrochage scolaire
- Une proportion importante de familles monoparentales
- Des parents qu'il s'avère parfois difficile de mobiliser sur la scolarité de leurs enfants



Enjeux

- Renforcer des continuums éducatifs dès le plus jeune âge
- Renforcer l'action de la communauté éducative en faveur de la réussite des élèves
- Repérer les jeunes en risque de décrochage scolaire

Initiatives du territoire

- ✓ Une équipe de prévention spécialisée métropolitaine au sein de la MDML principale de Rillieux
- ✓ Des principaux de collèges mobilisés
- ✓ Un Programme de Réussite Éducative (Rillieux)
- ✓ Un dispositif Cité éducative (Rillieux)
- ✓ Un « parcours élèves » (Rillieux)
- ✓ Plan Éducatif de Territoire (Rillieux)
- ✓ Plan mercredi (Rillieux)
- ✓ Conseil éducatif local (Rillieux)
- ✓ Contrat Enfance Jeunesse (Rillieux)
- ✓ Des dispositifs : Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) et Réseau d'Écoute et d'Accompagnement des Parents (REAAP) (Rillieux)
- ✓ Une maison de la Parentalité
- ✓ Un parcours de réussite enfance-jeunesse (Caluire)
- ✓ Un Projet éducatif de Territoire (Caluire)
- ✓ Conseil aux droits et aux devoirs des familles – Cellule de suivi éducatif (Rillieux)
- ✓ Un projet de renouvellement « Social et Familles » des deux centres sociaux (Caluire)
- ✓ Un accompagnement éducatif à la scolarité (Caluire)
- ✓ Un dispositif « promeneurs du net » (Caluire)
- ✓ Un travail sur le décrochage scolaire (Caluire)
- ✓ Plan mercredi (Caluire)
- ✓ Participation au réseau « Ville Amie des Enfants » (Caluire)

Chantiers priorités



Présence de l'équipe métropolitaine de Prévention spécialisée au sein du collège Maria Casares de Rillieux



PROBLÉMATIQUE 3 : Des situations de violence intra familiales en recrudescence



Difficultés repérées

- Un partenariat à renforcer avec les acteurs locaux (Éducation Nationale, lieux d'accueils de jeunes enfants etc...) afin de les sensibiliser sur les dispositifs existants



Enjeux

- Prévenir les situations de violences intra-familiales et leurs impacts sur les enfants

Initiatives du territoire

- ✓ Une coopération importante avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et la coordinatrice en gendarmerie en matière de violences intrafamiliales (Rillieux)
- ✓ Une municipalité (Caluire) très investie dans la problématique des violences intra-familiales et leurs impacts sur les enfants co-victimes
- ✓ Intervention des professionnels de la MDML de Caluire durant la journée annuelle/séminaire sur la problématique des violences intra-familiales et leurs impacts sur les enfants co-victimes, portée par la commune de Caluire.

Thématiques abordées :

- les suites du Grenelle des violences conjugales
- la définition et l'évolution du terme « co-victimes »
- le repérage et les impacts des violences conjugales sur le développement de l'enfant
- les signaux d'alerte
- le recueil de la parole des enfants et le mode opératoire de prise en charge policière

Chantiers priorités



Journée annuelle de sensibilisation afin de prévenir les situations de violences intra-familiales et leurs impacts sur les enfants



PROBLÉMATIQUE 4 :

Un vieillissement de la population et un nombre important de personne âgées vivant seules à domicile



Difficultés repérées

- 52% de la population de 80 ans vit seule à domicile (Caluire)
- Difficultés de recrutement des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et établissements médico-sociaux
- Départ à la retraite de médecins généralistes
- Manque d'informations données par les médecins généralistes sur les modalités de prise en charge du public âgé
- Manque d'adaptation des logements



Enjeux

- Un risque de non recours aux droits de certaines personnes âgées isolées (fracture numérique etc...)
- Un risque de non recours aux aides avec la problématique du coût du maintien à domicile
- Un risque de non recours aux soins de certaines personnes âgées
- Un risque de rupture du parcours de soins de certaines personnes âgées présentant des cas complexes.

Initiatives du territoire

- ✓ Mise en œuvre d'une coordination gérontologique couvrant les communes de Sathonay Camps Caluire et Rillieux
- ✓ Présence de services d'aide à domicile
- ✓ Présence de la polyclinique de Rillieux
- ✓ Présence de l'équipe mobile gérontologique de l'hôpital Dugoujon avec l'équipe mobile du Vinatier
- ✓ Présence d'équipements pour l'accueil des personnes âgées : EHPAD, résidence autonomie, résidence sénior
- ✓ Présence d'un Point écoute psychologique et du Centre médico-psychologique (CMP)
- ✓ Expérimentation d'un Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) (Caluire)
- ✓ Projet de café associatif intergénérationnel (Caluire)
- ✓ Comité d'entraide et de soutien aux personnes âgées (Caluire)
- ✓ Travail transversal Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) / CCAS pour mieux repérer les personnes âgées ayant des difficultés d'accès aux droits
- ✓ Café associatif intergénérationnel Croix Rousse
- ✓ Filière gérontologique :
 - 1 groupe de travail sur les alternatives à l'institutionnalisation
 - 1 groupe de travail sur le lien Ville/Hôpital

Chantiers priorités

- ➡ Prévention santé auprès des personnes âgées vulnérables : Échanges pluridisciplinaires et coordination entre la MDML et le centre hospitalier d'Albigny
- ➡ Développement d'actions portées par la MDML et la filière gérontologique Lyon Nord pour favoriser les liens entre la Ville et l'hôpital dans le but d'optimiser le parcours de l'utilisateur



PROBLÉMATIQUE 5 : Une proportion importante de la population concernée par la fracture numérique



Difficultés repérées

- Différents types de publics concernés :
 - personnes âgées, jeunes déscolarisés, chômeurs précaires
 - publics pratiquant occasionnellement en besoin d'assurance ou d'apprentissage
- Des difficultés rencontrées par les publics concernés :
 - manque d'habitude ou méfiance quant à l'usage d'internet, panique devant un écran, difficultés linguistiques
 - des démarches administratives trop lourdes aux yeux des publics concernés (Caisse d'allocations familiales, Impôts, Pôle Emploi, demande de logement, Assurance maladie...)
 - Méconnaissance des outils professionnels basiques (tableur, Traitement de texte, Power Point)
 - Acquisition difficile du matériel par les familles
 - Accentuation des difficultés préexistantes dans les familles



Enjeux

- Coordonner les actions des différents partenaires (municipalités, CCAS, centres sociaux, Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi (MMIE)...)
- Freiner le non accès aux droits
- Développer le pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion
- Concourir à l'effort d'insertion économique et sociale des publics visés

Initiatives du territoire

- ✓ Des acteurs locaux sensibilisés sur la problématique
- ✓ Existence de lieux et de structures en capacité d'offrir un accompagnement voire une formation pour pallier la problématique (CCAS)
- ✓ De nombreuses initiatives portées par les municipalités
- ✓ Projet de création d'un bus du numérique
- ✓ Accompagnement numérique individuel et collectif des habitants (Caluire)
- ✓ Atelier numérique et espace public numérique à Rillieux (stages web TV, média participatif, clics citoyens, éducation aux médias et à l'information)

Chantiers priorités

- ➡ Déploiement du Pass numérique

LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAH : Allocation Adulte Handicapé

AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ARS : Agence Régionale de Santé

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CAL : Commission accès logement

CARSAT : Caisse d'assurance retraite de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'Action Sociale

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CLSPD : Conseil Local de Prévention de la Délinquance

CMP : Centre médico-psychologique

CPAM : Caisses Primaires d'Assurance Maladie

CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

CTM : Conférence Territoriale des Maires

DINSI : Direction Innovation Numérique et Systèmes d'Information

EHPAD : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

FLE : Français Langue Étrangère

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ILHA : Instance locale pour l'habitat

IP : Informations préoccupantes

ITTL : Instances Techniques Territorialisées Logement

LAEP : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

MDML : Maisons de la Métropole de Lyon

MECS : Maison d'Enfant à Caractère Social

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

MNA : Mineurs Non Accompagnés

MMIe : Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMS : Projet Métropolitain des Solidarités

PRE : Programme de Réussite Éducative

PST : Projet Social de Territoire

QPV : Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

REP / REP + : Réseau d'Éducation Prioritaire

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSJ : Revenu de Solidarité Jeunes

SAAD : Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

SSIAD : Services de Soins Infirmiers À Domicile

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SIPAG : Syndicat Intercommunal pour les Personnes Âgées

SPASAD : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

TISF : Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

MERCI !

La direction du territoire Plateau Nord – Val de Saône remercie l'ensemble des partenaires, associatifs et institutionnels, du territoire qui se sont investis dans cette démarche, lors de la phase de diagnostic, des plénières partenariales, dans les groupes de travail ou la mise en place d'actions.

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

grandlyon.com



MÉTROPOLE

GRAND LYON